

ALLEYRAT ■ La population et les élus se mobilisent contre l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile

Un relais contesté pour liaison sanitaire

Les élus et habitants d'Alleyrat s'opposent à l'implantation d'une antenne relais de SFR sur un site jugé trop proche des habitations.

Non à l'antenne SFR danger. Les lettres rouges, bombées en majuscules sur la chaussée, accueillent le visiteur devant la mairie d'Alleyrat. Pas le temps de se présenter que déjà le maire Henri Maingonnat et son adjointe Simone Goumy, au cœur de la « grande affaire », l'implantation d'un pylône relais de téléphone sur la commune, exposent sans attendre l'enchaînement des événements.

En juin 2008, « le représentant de SFR est venu nous demander s'il pouvait le mettre dans un terrain communal. On a refusé. De toute façon on n'en a pas ! Il n'a dit, on verra chez les privés. Ils ont voulu le mettre à Ourdeau près d'une maison. Je me suis aussi opposé. On ne peut pas mettre un poteau à côté d'une maison ! Ils ont alors vu chez les Loulergue ».

Avis défavorable des élus

Et il poursuit : « Le 20 novembre dernier on a reçu le dossier de SFR, avec l'accord de ce propriétaire, où il nous demandait la délivrance de la déclaration préalable pour commencer les travaux ».

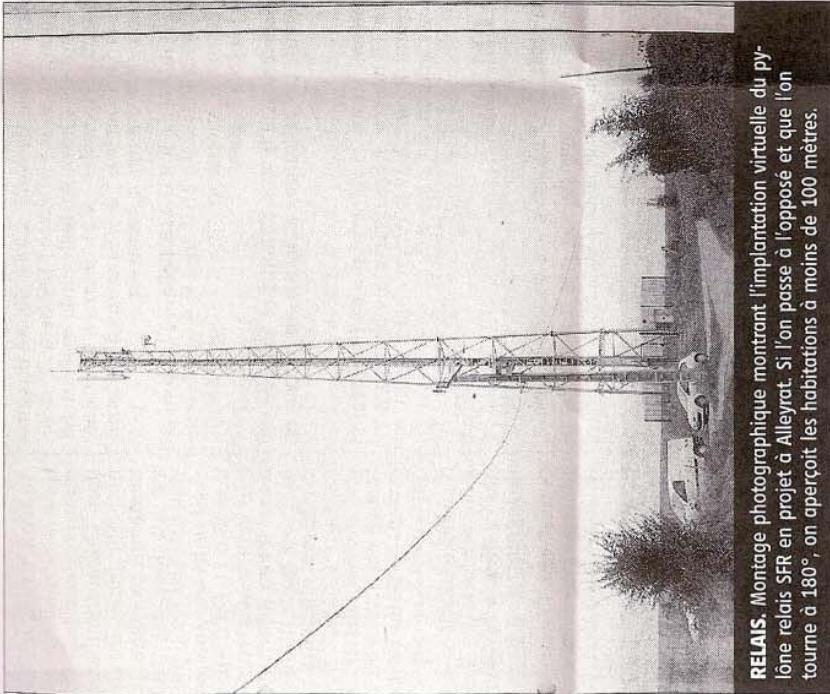
Le 27 novembre, le Conseil municipal se prononce à l'unanimité contre le projet et émet

qu'on veut mettre maintenant, il y a peut-être de la place loin des habitations ! ».

Chez les Rambert, tous en corde car la ferme est située en contrebas, à 200 m de l'emplacement envisagé, Guillaume, le fils qui a repris l'exploitation, pointe le manque de concertation : « Ils ne respectent même pas la charte qu'ils ont signée, dans laquelle ils s'obligent à consulter les habitants et à calculer l'impact des ondes sur l'environnement proche ! Ils m'ont contacté, j'ai refusé. Et comme ils veulent être près d'une ligne électrique je leur ai dit que pas loin, au Lioret à côté de Fournneau, ils trouveraient ce qu'ils voulaient, car Orange y a implanté une antenne dont la situation ne gêne personne. À eux de se débrouiller ensuite entre eux ! 900 hectares, 160 habitants ! Il doit bien y avoir de la place ailleurs ! »

Une meilleure couverture sur un kilomètre

Philippe Cometti, responsable environnement à SFR, tout en détaillant le projet, justifie d'une autre manière le choix du site, à 3 km de la D 942 Aubusson-Guérét. « Nous voulons faire avec ce pylône 30 mètres une couverture GSM 2^e génération. Le but principal c'est l'amélioration sur un kilomètre de route où on n'a pas de réseau et du réseau très dégradé tout autour. Nous avons l'obligation comme les deux autres opérateurs de combler les zones blanches pour rendre le portable accessible à tous, par-



RELAI. Montage photographique montrant l'implantation virtuelle du pylône relais SFR en projet à Alleyrat. Si l'on passe à l'opposé et que l'on tourne à 180°, on aperçoit les habitations à moins de 100 mètres.

un avis défavorable sur le choix du site retenu par SFR. Motifs invoqués : l'environnement, la sécurité routière, « le pylône se trouve dans un virage où il est très proche de la route », nuisance au très proche voisinage, « à moins de 60 mètres de la première maison d'un hameau de six ! »

La mobilisation de la population est alors immédiate. Une pétition recueille plus de 100 si-

tout ». En début de semaine la mairie comprend que la DDE, chargée de l'instruction du dossier du seul point de vue des règles de l'urbanisme, risque de donner son accord. Branle-bas de combat de tous à Alleyrat. Michel Moine, conseiller général, alerté intervient. Il sera présent le mardi quand le sous-préfet reçoit Henri Maingonnat et son adjointe, venus déposer la pétition et présenter l'affaire.

« La charte de bonne conduite n'a pas été respectée par SFR »

Enfin, jeudi, la victoire est au bout, quand Jean-Paul Mosnier, peut annoncer à la mi-journée que l'Etat refusera l'implantation du relais sur le site contesté. « On constate qu'il y a eu un manque de concertation et que la charte de bonne conduite signée par SFR avec l'association des Maires de France n'a pas été complètement respectée, notamment en terme d'information des riverains... ».

Mais déjà, une nouvelle réunion est programmée entre tous les acteurs de ce dossier dès lundi 20 à la mairie. Henri Maingonnat se réjouit : « S'ils peuvent trouver un endroit où le mettre ailleurs, sans nuire à personne, ce serait bien pour tout le monde. Ça empêcherait la polémique ! ». ■

Daniel Pettibon

SOUS-PARSAT. **Maison du Père Noël.** Jusqu'au 21 décembre le Père Noël sera, comme tous les ans, présent dans sa jolie maison de Sous-Parsat. Traditionnellement il arrive, en traîneau, aux alentours de 18 heures. Après être passé par sa demeure et avoir déambulé dans les rues, lumineuses et musicales, du village il repart vers 19 heures. ■



LES ANIMATIONS DE NOËL



COMMERÇANTS. **Gratuites.** L'association des commerçants et artisans d'Aubusson a mis sur pied plusieurs animations gratuites pour les fêtes de fin d'année. Ainsi, demain samedi c'est une animation « modelage de ballons » qui sera proposée, de 15 heures à 17 heures, dans les rues de la ville. Chaque enfant repartira avec un ballon. ■

ST-MARC-À-LOUBAUD. **Père Noël.** Grâce au comité des fêtes de St-Marc-à-Loubaud, le Père Noël en personne sera de passage dans la commune. Il sera accueilli à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente dimanche 20 décembre. Tous les enfants, parents et habitants de la commune sont invités à partager un goûter avec lui. Et à participer ensuite à un loto. ■

Aubusson → Vivre sa ville